

**DÉLIBÉRATION N°2021-22\_103  
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

**Séance en date du 31 mai 2022**

**7- Affaires immobilières**

**Point 7.4 – Grande Bibliothèque – validation de l'avant projet sommaire définitif**

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 36	Abstention(s) : 0
Quorum : 18	
	Suffrages exprimés : 25
Membres présents : 17	
Membres représentés : 8	Pour : 25
Total : 25	Contre : 0

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3 ;

Vu la délibération n°2021-22\_061 du 8 février 2022 du Conseil d'administration de l'UFC

Lors du Conseil d'administration du 8 février 2022, il avait été présenté le projet de la Grande Bibliothèque dite Bibliothèque Universitaire / Bibliothèque d'Agglomération (BUBA). Le Coût prévisionnel de l'avant-projet sommaire (APS) qui avait été indiqué était de 63 500 400 € TTC (APS valeur mars 2021). Or, suite au Copil du mois de février 2022, ce coût avait été revu et il était de 70 825 378 € TTC (APS modificatif et estimation de février 2022). Cette délibération vise à modifier ce montant.

Pour rappel ce projet de Grande Bibliothèque dite Bibliothèque Universitaire / Bibliothèque d'Agglomération (BUBA) est un projet structurant qui va permettre de réunir sur le site Saint-Jacques, les bibliothèques de Grand Besançon Métropole (GBM) et de l'université de Franche-Comté (BU Lettres Sciences Humaines).

Les objectifs :

- Implanter au cœur du territoire bisontin un établissement culturel s'adressant à un large public (familles, jeunes, personnes en situation de handicap...), bénéficiant d'horaires d'ouverture étendus et proposant une offre de services élargie aux étudiants
- Consolider la dynamique de l'université de Franche-Comté au centre-ville : l'UFR SLHS des lettres et sciences humaines rassemble 4.500 étudiants ; proposer une grande BU de centre-ville à l'ensemble de la communauté universitaire bisontine et augmenter le nombre de places en BU disponibles.
- Protéger les riches collections patrimoniales de la bibliothèque d'étude et de conservation et de la BU Lettres Sciences humaines (aujourd'hui inadaptées aux normes de conservation et aux besoins des publics)
- Construire une politique intercommunale de lecture publique à la dimension du territoire de GBM

Les contraintes :

- Fouilles archéologiques (mur Vauban)
- Remontée de nappes (niveau de référence 243NGF)
- Dépollution du sol
- Loi sur l'eau
- Délais plan de relance ministère de la Culture
- Révisions des prix travaux (conjoncture actuelle)

Ce projet est porté par une maîtrise d'ouvrage GBM. Un concours a été organisé en 2019. Il a permis de sélectionner une équipe de maîtrise d'œuvre composée d'un architecte mandataire : Pascale Guédot et Amiot-Lombard associés avec de nombreux bureau d'études spécialistes de structure, fluides, économiste...

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent l'avant-projet sommaire définitif de la grande bibliothèque.

Besançon, le 16 juin 2022.



Pour la présidente et par délégation  
Le directeur général des services

Thierry CAMUS

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités  
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*

